

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Direction départementale
de la cohésion sociale**
Secrétariat général

Décision de subdélégation de signature de Monsieur Eric DOAT, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale en matière d'ordonnancement secondaire

N° DDCS / SG / 2015 138 - 0003

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales

VU le décret du 31 juillet 2014 nommant Madame Josiane CHEVALIER, Préfète des Pyrénées-Orientales ;

VU l'arrêté du Premier Ministre en date du 23 décembre 2014 renouvelant Monsieur Eric DOAT dans ses fonctions de Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015012-0021 du 12 janvier 2015 portant délégation de signature à Monsieur Eric DOAT, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales en qualité d'ordonnateur secondaire délégué.

Décide

de donner délégation à **Madame Rose-Marie ARTHAUD**, adjointe administrative principale de deuxième classe, à l'effet de valider dans l'application informatique de l'Etat, CHORUS Formulaire, les actes d'ordonnancement liés aux opérations budgétaires initiées dans le cadre des missions de la Direction.

Perpignan, le 18 mai 2015

Le Directeur Départemental
de la Cohésion Sociale,



Eric DOAT